



LA LETTRE DE DIRECTION

Syndicat National des Personnels de Direction de l'Éducation Nationale

L'HEBDO

Lettre Hebdo n° 123 - Jeudi 26 août 2021

"Restons centrés sur l'essentiel !"

Le SNP DEN-UNSA espère que chacune et chacun d'entre vous a pu profiter de l'été, pour se ressourcer un peu, se reposer et ce malgré une fin d'année scolaire pour le moins chaotique.

Les conditions sanitaires ne nous permettront pas, cette année encore, de faire une rentrée tout à fait « banale » mais l'expérience accumulée ces derniers mois va nous permettre, comme à chaque fois, de faire face. À ce propos, ayons une pensée solidaire pour nos collègues et les communautés éducatives des territoires d'outre-mer durement touchés par cette dernière vague épidémique. Nous leur apportons tout notre soutien.

Notre capacité d'adaptation et de réactivité indiscutablement démontrée ces 2 dernières années, avec l'introduction de la visioconférence et la généralisation de l'hybridation dans nos pratiques pédagogiques et institutionnelles, ne semble pas être partagée par tous les acteurs du système éducatif.

Si nous ne contestons pas ainsi que des mesures de prudence sanitaire – pass et mesures de jauge – s'imposent pour l'organisation des réunions de rentrée, dans de trop nombreuses académies, des Rectrices et des Recteurs ont refusé d'hybrider en visioconférence ces réunions. **Il n'est tout simplement pas acceptable qu'une académie ignore une partie de ses cadres !** Ces mêmes académies ne manqueront pas, telles Ubu, de nous demander des plans de continuité pédagogique d'anticipation (sic !)

Nous ne cessons de rappeler à notre Ministre que **la communication, pour qu'elle soit efficace et professionnelle, doit d'abord s'adresser aux cadres avant de se répandre en interviews**, mais nous constatons une fois encore, avec l'article du *JDD* paru dimanche 22 août, que nous n'avons pas été entendus. Nous continuerons toutefois inlassablement à refuser et à dénoncer cette pratique ! Heureusement qu'avec 88 000 vues du tweet lancé par notre Secrétaire général ce week-end, nous pouvons raisonnablement penser que nous ne sommes pas les seuls à le déplorer...

Pour autant, **gardons le cap et sachons nous recentrer sur l'essentiel**, c'est notre conseil et notre mot d'ordre pour cette rentrée : **tout ce qui n'est pas indispensable au fonctionnement de nos EPLE et au bénéfice des élèves ne doit pas appeler de traitement immédiat et pourra être différé voire oublié ou évacué !**

Chacun saura prioriser si besoin et faire des choix et le SNP DEN-UNSA soutiendra tous les collègues mis en difficultés par l'Institution sur ce sujet. Nos conditions de travail doivent en effet être au cœur de nos préoccupations. **À ce titre, nous remercions chacune et**

chacun de prendre le temps de compléter comme de coutume notre enquête de rentrée qui nous donnera des indications précieuses sur l'état de la profession et les sujets de rentrée.

ENQUÊTE DE RENTRÉE

Notre temps aussi est précieux : à l'heure où certaines académies ont mis en place les *Compte Épargne Temps* (CET) pour les personnels de direction, permettant à certains collègues, par exemple, de partir plus tôt en retraite ou de percevoir une indemnité, d'autres persistent encore à en refuser l'ouverture. **Nous exigeons l'application du droit !** Chaque personnel de direction qui le souhaite doit pouvoir en bénéficier et s'il le faut, le SNPDEN-UNSA n'hésitera pas à saisir la justice pour combattre cette iniquité territoriale.

Nous lançons donc une opération nationale sur ce sujet et mettront bientôt **un courrier individuel de demande d'ouverture du CET à la disposition de nos** adhérents.

Enfin, pour celles et ceux qui ont réussi à prendre un peu de recul pendant l'été, **quelques pense-bêtes sur les dernières publications et nouveautés de la rentrée** : [professeur référent](#) ; [entretien professionnel et CREP](#) ; [modalités contrôle continu 2022 \(+ arrêté\)](#) ; [protocole sanitaire \(+ infographie\)](#) ; [nouvelle charte des pratiques de pilotage](#) ...)

La rentrée sera dans un premier temps plus sanitaire que pédagogique et éducative mais nous espérons tous pouvoir, au plus vite, nous centrer sur notre cœur de métier. **Les conditions d'exercice du métier** (numérique, simplification, mise en cohérence des évaluations et diagnostics de tout type...) **seront au cœur de nos préoccupations syndicales cette année.**

Les élus du SNPDEN sont à votre disposition.

Très bonne rentrée à tous et n'oubliez pas de prendre soin de vous, de vous protéger en vous centrant sur l'essentiel !

Pour l'ESN, Bruno BOBKIEWICZ
Secrétaire général du SNPDEN-UNSA

Charte des pratiques de pilotage

Ce [document](#) est l'aboutissement d'un travail concerté avec le Ministère depuis le mois de mars 2021.

Après une dizaine de réunions, fruit d'une concertation et de propositions concrètes faites par le SNPDEN-UNSA, cette charte permet une réactualisation de celle de 2007, rédigée à notre initiative.

On y retrouve les principes de l'autonomie de l'EPL et de son pilotage par l'équipe de direction ; les instances sont aussi valorisées comme pilier du travail concerté dans l'établissement.

Le SNPDEN-UNSA a aussi beaucoup insisté sur nos conditions de travail, le poids du numérique et de notre qualité de vie au travail. Nous pouvons donc saluer des avancées qui méritent désormais de se matérialiser grâce à des actions concrètes dans les académies en s'appuyant notamment sur des groupes de travail spécifiques.

Réforme du baccalauréat : une analyse des choix de spécialités

La commission des Affaires culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée nationale a été chargée, en octobre 2020, d'une mission flash portant sur la mise en place de la carte des spécialités dans le cadre de la réforme du lycée. L'objectif de cette mission était de répondre aux inquiétudes apparues quant à l'offre de formation des spécialités, leur répartition sur le territoire, ainsi que la réalité de la diversification des profils des élèves, attendue. [Lire la suite](#)

Le SNPDEN-UNSA : les formations 2021-2022

Le plan de formation du SNPDEN pour l'année 21/22 vient de paraître !

Proposé par la commission Vie syndicale, le SNPDEN met à disposition de ses adhérents un plan de formation à destination de différents publics, adhérents du SNPDEN : entrants dans la fonction, personnels de direction en poste, chargés de communication des académies, nouveaux cadres syndicaux, secrétaires académiques, secrétaires départementaux, membre de l'ESN...

Si certains modules s'avèrent être devenus des « classiques », tels que les stages juridiques, les formations à destination des nouveaux cadres syndicaux (communication, posture syndicale, média-training, ...), des nouveautés dans l'accompagnement des entrants dans la fonction comme des personnels de direction déjà en poste méritent d'attirer votre attention ! [Lire la suite](#)

Textes signalés

Dans le [BO n°31 du 26 août 2021](#) une multitude de textes attirent notre attention. [Lire la suite](#)